

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2015

---

PLF POUR 2016 - (N° 3308)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF135

présenté par  
Mme Rabault, rapporteure générale

-----

### ARTICLE 47 BIS A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article introduit par le Sénat, qui étend le champ des compétences des commissions des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.